

Fondamentaux de l'inspection-contrôle

FORMATION CONTINUE COURTE



Module 1 : Bases de l'inspection-contrôle

Durée :
6h en autonomie + 7h en synchrone (à distance)



Cible :
Agents des ARS qui participent aux contrôles PH, EHPAD et/ou EHCP*



Responsable de formation :
David Larrose, IHC, Enseignant EHESP
projets-min-ic@ehesp.fr



Programme et compétences visées

Distinction inspection, contrôle, évaluation et audit

01

Organisation de l'inspection-contrôle au niveau national

02

Autorités et agents de contrôle, police administrative et judiciaire

03

Objectifs de l'inspection, personnes et outils ressources

04

Droits et obligations des inspecteurs

05

Rôle et rédaction du rapport d'inspection

06

Écarts, remarques, injonctions, prescriptions et recommandations

07

Motivation et suivi de la décision finale

08

Communicabilité du rapport d'inspection

09

Connaître les **cadres juridiques** applicables à l'inspection-contrôle

Sensibiliser aux **bonnes pratiques** d'inspection-contrôle

Rappeler les **prérogatives** des agents de contrôle des ARS

Acquérir les connaissances pré-requises pour **suivre le module 2**

Je m'inscris

DATES 2027

Session 1 : À votre rythme du **23 novembre 2026** au **7 janvier 2027**, puis ensemble le **8 janvier** (de 9h à 17h).
Candidature jusqu'au 16 octobre 2026.

Session 2 : À votre rythme du **1er au 22 septembre**, puis ensemble le **23 septembre 2027** (de 9h à 17h).
Candidature jusqu'au 23 juillet 2027.

[En savoir plus](#) →



Capsules vidéos à suivre avant le temps de formation en synchrone

*EHCP : Établissements d'Hébergement Complet en Psychiatrie